

Sommaire

Encéphalopathie spongiforme bovine en Finlande	285
Peste porcine classique en Espagne : confirmation	286
Nécrose hématoïétique infectieuse en République Tchèque	286
Maladie hémorragique du lapin aux Etats-Unis d'Amérique	287
Fièvre aphteuse au Zimbabwe : rapport de suivi n° 5 (absence de nouveaux foyers dus au virus de sérotype SAT 2)	288
Encéphalopathie spongiforme bovine en Autriche	289

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN FINLANDE

(Maladie jamais constatée auparavant).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 7 décembre 2001 de la Docteure Jaana Husu-Kallio, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et de la forêt, Helsinki :

Date du rapport : 7 décembre 2001.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 29 novembre 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
nord de la Finlande	1

Description de l'effectif atteint : la maladie est apparue chez une vache laitière née en Finlande en 1995. Il n'y a pas d'animaux d'autres espèces, ni de bovins importés, dans l'exploitation en question.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	...	1	...	42	...

Diagnostic : la vache a présenté des troubles cliniques et a dû être abattue d'urgence.

A. Laboratoires ayant effectué le diagnostic :

- Institut national de recherche vétérinaire et alimentaire ;
- VLA-Weybridge, Royaume-Uni.

B. Epreuves diagnostiques réalisées :

- Prionics Check (29 novembre 2001) ;
- immunohistochimie, histopathologie (7 décembre 2001).

Source de l'agent / origine de l'infection : une enquête épidémiologique est en cours. Il n'y a pas eu utilisation de farines de viande et d'os dans ce troupeau depuis plus de 20 ans.

Mesures de lutte : abattage sanitaire.

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ESPAGNE
Confirmation

Traduction d'informations reçues les 7 et 11 décembre 2001 du Docteur Ignacio Sánchez Esteban, sous-directeur général de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Madrid :

Terme du rapport précédent : 5 décembre 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [49], 283, du 7 décembre 2001).

Terme du présent rapport : 11 décembre 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
commune de Calldetenes, province de Barcelone, Communauté autonome de Catalogne	2
commune de Folgueroles, province de Barcelone, Communauté autonome de Catalogne	1

Nombre total de foyers signalés à ce jour : 32 (au cours de l'année 2001).

Description de l'effectif atteint dans les nouveaux foyers : porcs reproducteurs et porcs à l'engrais.

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	9 707	270*	33	9 674	0

* animaux qui, lors de la visite des exploitations, présentaient les signes évocateurs de la maladie.

Diagnostic :

A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic : CISA-INIA⁽¹⁾ (laboratoire national de référence).

B. Epreuves diagnostiques réalisées : ELISA⁽²⁾ et PCR⁽³⁾.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : abattage sanitaire.

(1) CISA-INIA : *Centro de Investigación en Sanidad Animal – Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria* (Centre de recherche en santé animale – Institut national de recherche et de technologie agricole et alimentaire).

(2) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

(3) PCR : amplification en chaîne par polymérase.

*
* *

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

(Maladie jamais constatée auparavant).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 11 décembre 2001 du Docteur Josef Holejsovsky, chef des services vétérinaires, administration vétérinaire de l'Etat, Prague :

Date du rapport : 10 décembre 2001.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 22 novembre 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
Kruzberk, district d'Opava (dans le nord-est du pays)	1

Description de l'effectif atteint : un bassin avec des poissons pour la reproduction (500), et deux bassins d'engraissement.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
pis	81 500	1	0	0	en cours

Diagnostic : ce foyer a été détecté dans le cadre du programme de surveillance des maladies.

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Institut de recherche vétérinaire de Brno.

B. Epreuves diagnostiques réalisées : culture cellulaire et ELISA⁽¹⁾.

Epidémiologie :

A. Source de l'agent / origine de l'infection : inconnues ; recherches en cours.

B. Mode de diffusion de la maladie : recherches en cours.

Mesures de lutte :

- tous les poissons sont abattus et les bassins sont vidés, nettoyés et désinfectés ;
- mise en interdit de l'exploitation atteinte et contrôle des transports à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

*
* *

MALADIE HÉMORRAGIQUE DU LAPIN AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 11 décembre 2001 du Docteur Alfonso Torres, administrateur adjoint des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :

Date du rapport : 10 décembre 2001.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 7 décembre 2001.

Date présumée de l'infection primaire : 1^{er} décembre 2001.

Foyers :

Localisation	Nombre
comté de Queens (Etat de New York)	1 (zoo)

Description de l'effectif atteint : le bâtiment atteint se trouve dans la partie d'un zoo réservée aux animaux domestiques.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
lep	9	1	2	7	0

Diagnostic : un lapin a été trouvé mort le 1^{er} décembre 2001, et un autre le lendemain. Des analyses ont été effectuées ; elles ont fourni un résultat positif, le 7 décembre, pour l'un des deux lapins, et un résultat négatif pour l'autre.

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic** : Laboratoire de diagnostic des maladies animales exotiques, Plum Island (Etat de New York).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées** : réaction d'inhibition de l'hémagglutination, ELISA⁽¹⁾, et microscopie électronique.

Source de l'agent / origine de l'infection : inconnues. Il n'existe pas de lien épidémiologique connu en dehors du zoo.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- La vaccination est demeurée interdite.
- Les lapins restants ont été euthanasiés. Il est procédé à leur destruction par décision des autorités compétentes de l'Etat de New York.
- Le bâtiment atteint a été mis en interdit par les autorités de l'Etat de New York. Le nettoyage et la désinfection des installations seront effectués sous contrôle officiel.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

*
* *

FIÈVRE APHEUSE AU ZIMBABWE
Rapport de suivi n° 5 (absence de nouveaux foyers dus au virus de sérotype SAT 2)

Traduction d'informations reçues le 12 décembre 2001 du Docteur Stuart K. Hargreaves, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Harare :

Terme du rapport précédent : 2 novembre 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [45], 260, du 9 novembre 2001).

Terme du présent rapport : 12 décembre 2001.

Un total de 18 foyers de fièvre aphteuse ont été diagnostiqués entre le 17 août et le 22 octobre 2001 dans les provinces du Matabeleland Nord, du Matabeleland Sud et de Masvingo.

A l'heure actuelle la situation est globalement stable. La surveillance intensive se poursuit dans tout le pays et les contrôles vétérinaires sont maintenus afin d'empêcher une éventuelle diffusion de la maladie à partir des zones mises en interdit.

Vaccination

- Dans les zones où sont apparus récemment des foyers :
Environ 220 000 bovins ont été vaccinés au moyen d'un vaccin trivalent (SAT 1, 2 et 3) ou monovalent (SAT 2). La seconde tournée de vaccination de rappel a commencé à la mi-octobre et sera bientôt terminée.
- Dans les zones traditionnelles de vaccination (zones tampons) :
La vaccination de routine est actuellement appliquée pour renforcer l'immunité et sera bientôt terminée. Environ 350 000 bovins ont été vaccinés. Les zones tampons comptent environ 486 000 bovins qui sont normalement vaccinés deux fois par an au moyen d'un vaccin trivalent.

Le pays dispose des stocks de vaccin nécessaires.

Site web :

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site <http://www.africaonline.co.zw/vet>

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN AUTRICHE

(Maladie jamais constatée auparavant).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 14 décembre 2001 du Docteur Peter Weber, chef des services vétérinaires, ministère de la sécurité sociale et des générations, Vienne :

Date du rapport : 14 décembre 2001.

Diagnostic :

Le 6 décembre 2001, le test rapide préliminaire de détection de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a fourni un résultat positif pour un bovin de la province fédérale de Basse-Autriche (Niederösterreich). Le plan d'urgence ESB a été déclenché le jour même ; les autorités provinciales ont été informées et toutes les carcasses d'animaux à l'abattoir ont été consignées.

Cette épreuve a été refaite le 7 décembre, et a été complétée par une épreuve immunohistochimique. L'épreuve rapide et l'épreuve immunohistochimique ont toutes deux fourni un résultat positif.

Le prélèvement en question a été envoyé aux laboratoires de référence de l'OIE pour l'ESB à Weybridge (Royaume-Uni) et à Berne (Suisse) afin de confirmer le diagnostic (confirmation apportée par le Laboratoire vétérinaire central de Weybridge le 13 décembre 2001).

Animal atteint et structure de l'exploitation d'origine :

- Vache tachetée née le 8 février 1996 (âgée de 70 mois), et ne présentant pas de signes cliniques.
- L'exploitation compte 60 bovins et est située dans le nord de la Basse-Autriche (district de Gmünd). Il s'agit d'une exploitation de taille moyenne produisant à la fois du lait et de la viande.
- Après élimination de tous les bovins présents dans l'exploitation, l'encéphale de tous ceux âgés de plus de 24 mois sera examiné pour rechercher les anomalies caractéristiques de l'ESB.

Mesures prises :

- mise en interdit immédiate du troupeau d'origine et enquête épidémiologique ;
- mise en interdit immédiate de l'abattoir ;
- notification du cas suspect à la Commission européenne, aux Etats membres de l'Union européenne et aux pays voisins de l'Autriche ;
- collecte de prélèvements sous contrôle des autorités officielles, dans l'exploitation (aliments, lactoreplaceurs) et à l'abattoir (pour s'assurer de l'identification correcte du prélèvement positif).

Depuis le 1^{er} janvier 2001, tous les bovins abattus âgés de plus de 30 mois sont examinés dans le cadre du plan national de surveillance. Tous les animaux suspects sont également examinés pour la recherche de l'ESB. Au 9 décembre 2001 le nombre total d'examens effectués s'élevait à 217 970.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.